



Ministère du CLERGÉ APPROUVÉ

Ministère au-delà des murs de l'Église

Outre servir Dieu dans l'église locale, un clergé ordonné ou accrédité peut également être nommé pour des ministères dans des contextes spécialisés qui ont pour objectif de communiquer au monde l'amour et la justice de Christ. Ces contextes sont habituellement des institutions qui ont pour objectif principal l'éducation, la sécurité internationale, le maintien de la paix, le soutien dans les situations d'incarcération ou les soins de santé dans des agences à but lucratif et non lucratif. Pour pouvoir servir dans ces contextes, le clergé doit obtenir une approbation ecclésiastique.

L'approbation est un processus de l'Église permettant de garantir que le clergé possède les aptitudes et les compétences nécessaires à un contexte particulier, et qu'il représente bien la dénomination. L'Église approuve ensuite ceux qu'elle confirme pour le service dans des contextes ministériels spécifiques.

Aumônerie et emploi gouvernemental

Le Premier amendement de la Constitution américaine protège et tient compte des croyances et pratiques religieuses des citoyens. Lorsque les citoyens américains sont confiés aux soins du gouvernement (p.ex. militaire, hôpital, prison), l'État est responsable de leurs besoins vitaux. Les aumôniers sont employés pour assumer la responsabilité principale de supervision des besoins religieux et spirituels de ces individus.

Le ministère dans ces contextes gouvernementaux est complexe du fait de leurs besoins spécifiques. Chacun de ces contextes requiert un aumônier possédant de solides compétences pastorales, dont: compréhension et capacité à travailler avec la population; conseil et cellule d'aide psychologique; leadership dans les domaines de l'adoration et de l'éducation religieuse; et sensibilisation active des communautés. Tous les contextes gouvernementaux exigent que

l'aumônier ait la capacité de travailler en respect des protocoles et des systèmes gouvernementaux structurés.

Aumônerie consacrée aux soins de santé

Les aumôniers qui servent dans des organisations de santé (p.ex. hôpital, soins palliatifs, hospice) aident les patients, les familles et les amis à faire face à la maladie, au handicap, au décès imminent et à la mort. Ils travaillent au sein d'une équipe de docteurs, d'infirmiers, de psychiatres et d'assistants sociaux.

Les aumôniers évaluent les besoins spirituels des patients et leur offrent un accompagnement pastoral, ainsi qu'à leur famille et au personnel de santé. Ils dirigent souvent les cultes d'adoration, administrent les sacrements et font partie de la cellule d'aide psychologique. De plus, les aumôniers se consacrant aux soins de santé siègent dans les comités d'éthique qui traitent des questions complexes de la médecine moderne.

Conseil pastoral

Les conseillers pastoraux ont suivi une formation spécialisée mettant à profit des ressources issues des Écritures, de la foi et de la science du comportement. Ils servent dans des centres de conseil, des institutions de santé ou dans l'équipe pastorale des églises locales. Les conseillers travaillent avec les individus, les familles et les groupes en intégrant le traitement avec les traditions, les croyances et les ressources de la communauté des croyants.



HIGHER EDUCATION & MINISTRY

General Board of Higher Education and Ministry

THE UNITED METHODIST CHURCH

Paramètres d'approbation de l'Agence de recommandation des méthodistes unis de GBHEM

- Maison pour enfants
- Éducation pastorale clinique
- Hôpital général
- Hospice
- Coach de vie
- Mariage et famille
- Santé mentale
- Militaire (Armée de l'air, de terre, marine)
- Conseil pastoral
- Respect des lois/Prison
- Maison de retraite
- Contextes spécialisés
- Direction spirituelle
- Toxicomanie

Conditions d'approbation ecclésiastique (¶1331.4; ¶1337.3; ¶1421.5)

Les candidats à une approbation pour le service dans un contexte spécifique doivent remplir les critères suivants:

1. Pasteur local, membre associé, diacre ou ancien provisoire, ou diacre ou ancien ordonné.
2. Diplôme d'un collège accrédité et d'un séminaire approuvé par le Conseil d'université.
3. Autres exigences telles que spécifiées par le contexte du ministère.

Le processus de candidature (¶1421.5)

Pour recevoir un dossier de candidature, veuillez contacter l'Agence de recommandation des méthodistes unis (UMEA). Les candidats doivent fournir à l'UMEA les documents exigés dans le dossier de candidature:

- Nom et adresse de deux références personnelles et du surintendant de district du candidat. L'UMEA contactera votre évêque pour obtenir un rapport de référence.
- Un historique succinct et une déclaration de votre compréhension de la place du ministère dans le contexte pour lequel vous demandez l'approbation.

Lorsque tous les documents ont été reçus et que toutes les conditions sont remplies, un entretien sera programmé.

L'entretien

Le comité d'entretien est composé d'aumôniers et de conseillers pastoraux approuvés. L'objectif de l'entretien est de comprendre la perception qu'a le candidat de la foi chrétienne dans le cadre du ministère souhaité. Suite à l'entretien, des recommandations sont envoyées au Comité d'approbation. Les domaines examinés comprennent:

1. Stabilité morale et émotionnelle
2. Auto-évaluation
3. Théorie du ministère chrétien
4. Motivation
5. Formation continue
6. Sens de l'humour
7. Capacité de collaboration/diversité
8. Équilibre
9. Ministère dans une institution ou dans une congrégation
10. Présence avérée d'un système de soutien pastoral

Décisions quant à l'approbation

L'approbation est conférée ou refusée par le Comité d'approbation, qui est composé des membres de l'Agence générale pour la formation supérieure et le ministère.



HIGHER EDUCATION & MINISTRY

General Board of Higher Education and Ministry

THE UNITED METHODIST CHURCH

Consultez www.gbhem.org/chaplains pour obtenir plus d'informations.

Téléphone: + 1 615-340-7411 • E-mail : umea@gbhem.org